

TRANSITION
ÉCOLOGIQUEUNE MOBILISATION
INFORMELLE À
ACCOMPAGNER

Si les dirigeants associatifs prennent conscience de la nécessité de prendre en compte les enjeux de transition écologique, des espaces de partage d'expériences et un accompagnement stratégique sont attendus pour qu'ils s'insèrent de manière transversale dans chaque projet associatif.



AUTEUR Pascal Dreyer
TITRE Président de Recherches & Solidarités, coordinateur scientifique d'un réseau de recherche sur l'habitat

AUTEUR Philippe Mayol
TITRE Directeur général de la Fondation Terre solidaire, expert sur les questions de société civile et de transition écologique



© S. Lenormand

Au cours de la dernière décennie, le dérèglement climatique et la dégradation de l'environnement sont devenus des sujets d'inquiétude importants pour 85 % des Français¹. Mieux, ils sont désormais 72 % à vouloir agir en faveur de l'environnement et du développement durable². Au quotidien, les Français considèrent ainsi que tous les gestes comptent pour améliorer cette situation : ils

sont 89 % à citer la lutte contre le gaspillage et 84 % le fait de trier et recycler tout ce qui rentre et sort de la maison³. L'enjeu perçu est bien celui de la transition écologique de la société, à différentes échelles et dans différents domaines.

Dans ce contexte, comment les associations se positionnent-elles lorsqu'il s'agit d'œuvrer en faveur de la transition écologique ? La 23^e édition de l'enquête annuelle auprès des responsables associatifs de Recherches & Solidarités⁴ a, pour la première fois, interrogé ces derniers sur ce thème⁵. La transition écologique était définie en préambule comme « un processus global qui vise à modifier nos modes de vie, notre économie et notre interaction avec l'environnement pour répondre aux défis du changement climatique et de la dégradation environnementale. Cette transformation profonde intègre les principes de justice et de solidarité et concerne tous les secteurs d'activité ».

nement pour répondre aux défis du changement climatique et de la dégradation environnementale. Cette transformation profonde intègre les principes de justice et de solidarité et concerne tous les secteurs d'activité ».

UNE PRISE DE
CONSCIENCE PARTAGÉE,
MAIS DES SECTEURS
INÉGALEMENT MOBILISÉS

Premier résultat significatif issu de l'enquête : 74 % des responsables associatifs affirment que leur association prend la mesure des enjeux de la transition écologique. Ils sont donc bien conscients, à l'image de l'ensemble des Français, du dérèglement climatique et de la dégradation de leur environnement.

Toutefois, cette prise de conscience n'est pas la même selon les secteurs associatifs. Les associations de l'action environnementale se détachent sans surprise en peloton de tête avec un fort engagement (79 % des associations de ce secteur se déclarent engagées), suivies par celles du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire

1. Parlons climat, « Environnement, crise climatique : l'opinion des Français au-delà des clichés », juin 2022.
2. Commissariat général du développement durable (CGDD), « Pratiques environnementales des Français en 2022 : agir à l'échelle individuelle », 2023.

3. Citéo, L'Obsoco, « Observatoire de la consommation responsable », 2^e éd., 2023.
4. Recherches & Solidarités, Fondation Terre solidaire, « Les associations face aux enjeux de transition écologique – Enquête d'opinion des responsables associatifs 2024 », nov. 2024, résultats

en ligne sur recherches-solidarites.org.
5. Enquête en ligne du 25 avril au 8 juillet 2024 auprès de 2 716 dirigeants d'associations de toutes tailles, de tous secteurs d'activité et de toutes régions. Résultats analysés en distinguant les réponses des seules

associations employeurs et selon les secteurs d'activité ou encore le territoire d'intervention des associations. L'enquête a été réalisée avec le soutien du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, de la Fondation Terre solidaire et du Mouvement Tilt.

(36 %), celles du secteur social (34 %) et, enfin, celles du secteur culturel (33 %). La santé et le sport se détachent à rebours par leur faible engagement : respectivement 39 % et 42 % des associations de ces deux secteurs se sentent peu concernées. Le secteur sportif est pourtant impacté par le changement, comme le souligne une étude du WWF⁶ : « avec l'augmentation des températures, le dérèglement climatique pourrait faire perdre jusqu'à deux mois d'activité sportive aux Français par an ». Le WWF précise aussi « qu'au-delà des activités en elles-mêmes, les sites de pratique sportive et équipements sont également menacés ». Faut-il voir dans cette faible mobilisation du secteur sportif un déni face à la réalité du dérèglement climatique, une crainte face à l'ampleur de la tâche ou une trop faible acculturation des dirigeants aux enjeux de la transition écologique ? Du côté du secteur de la santé, faisons l'hypothèse que ce dernier, sous tension depuis la pandémie de Covid-19, ne peut agir sur tous les fronts qui se sont ouverts depuis. Par ailleurs, le secteur est encore largement dépendant de matières polluantes actuellement sans alternatives immédiates pour de nombreux composants à base de plastique. Enfin, le poids du bâti, des transports des patients et les investissements à réaliser pour la transformation du modèle de santé dans son ensemble nécessitent des budgets d'investissement dont ne disposent pas les structures associatives.

Enfin, 15 % des associations ne se mobilisent pas sur le sujet de la transition écologique, soit qu'elles ne se sentent pas concernées (68 % d'entre elles), soit qu'elles ne savent pas comment se saisir de la problématique ni quel chemin prendre pour mettre en œuvre des actions (34 %), soit enfin que leurs dirigeants et leurs équipes ne sont pas sensibilisés à ces sujets (8 % et 5 %).

Ce panorama de la prise de conscience associative de la question de la transition écologique reflète une approche en silo de la problématique au sein des associations alors qu'elle devrait faire l'objet d'une approche transversale pour entraîner un mouvement de fond.

LES ACTIONS DES ASSOCIATIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour les 74 % d'associations qui ont conscience que la transition écologique représente un enjeu, comment s'y sont-elles prises pour agir ? Seulement 14 % d'entre elles ont inscrit la transition écolo-

gique de manière formelle dans leur projet associatif ou dans un plan d'action. 45 % d'entre elles mènent des démarches qui ne forment pas un ensemble cohérent d'actions, même si elles sont nécessaires et contributives. Enfin, 39 % d'entre elles n'ont pas revu leur mode de fonctionnement. Ainsi, avoir pris conscience de la mesure de l'enjeu n'entraîne pas systématiquement d'actions correctives ou transformatrices. Si les associations agissent, elles le font sans stratégie, souvent faute d'accompagnement. Les recherches portant sur la rénovation énergétique ou l'adaptation des logements soulignent le même écart entre la compréhension d'une situation à modifier et la difficulté à s'engager dans un processus de transformation des pratiques, des habitudes et des usages en se confrontant souvent à un monde technique et professionnel inconnu. Habitants et acteurs associatifs éprouvent le même besoin d'accompagnement pour faire face à la complexité.

DES MOTIVATIONS ET DES INCITATIONS À AGIR

Plusieurs motivations et incitations extérieures soutiennent la prise de conscience et les actions des associations en faveur de la transition écologique. La première (52 %) est celle de la connaissance que les responsables associatifs affirment avoir des objectifs de développement durable (ODD). En effet, ces derniers sont de plus en plus souvent mobilisés dans le cadre du financement et du conventionnement des projets par les financeurs publics et les partenaires privés (mécénat et *sponsoring*). La deuxième motivation-incitation (50 %) concerne les bénévoles et salariés sensibilisés et engagés dans la cause écologique qui mobilisent de l'intérieur l'association. Ce rôle non négligeable des individus au sein des organisations a bien été documenté pour le monde du travail⁷. À l'image de ce dernier, on peut imaginer que les bénévoles et les salariés formulent des exigences d'exemplarité et d'actions de la part de l'association où ils interviennent, dans des domaines comme celui du tri, du recyclage ou des économies d'énergie. Enfin, troisième motivation-incitation : les effets concrets du dérèglement climatique sur l'activité de l'association. Ils sont moins déterminants (35 %) dans la motivation à transformer les pratiques. Est-ce parce qu'ils ne sont pas toujours perceptibles et que le lien de causalité n'est pas toujours bien établi ? De la même façon, des événements intervenant à proximité de l'association (inondations, crues, orages violents, incendies, etc.) ●●●

6. wwff.fr, « Dérèglement climatique : le monde du sport à +2°C et +4°C », 2021.

7. « Le transfert de pratiques environnementales domicile/travail », étude sociologique dans le cadre du projet de R&D TRANSPHERES, Ademe, GBS, 2018, librairie.ademe.fr.

●●● ne jouent qu'un rôle négligeable malgré la large couverture médiatique dont ils bénéficient ainsi que la mobilisation associative et solidaire qui s'ensuit (11 %).

PRIORITÉS PERÇUES, ACTIONS MENÉES

De la même manière que l'on observe un écart entre la prise de conscience et la mobilisation concrète en faveur de la transition écologique, il existe un écart significatif entre la priorisation des enjeux environnementaux dans lesquels les responsables associatifs estiment devoir intervenir et la réalité de leurs actions dans les mêmes domaines.

La sobriété s'est imposée peu à peu comme une notion qui ne relève pas seulement de la contrainte ou de la nécessité, mais du projet (de vie, de travail, etc.). Les responsables associatifs indiquent clairement trois domaines où ils peuvent exercer différentes formes de sobriété. Le premier est celui de la « sobriété numérique », définie par l'association Green IT comme visant « à faire prendre conscience et limiter l'impact environnemental (énergétique et carbone) du numérique, notamment en limitant le renouvellement des appareils numériques et en favorisant des usages écologiquement vertueux ». Les responsables associatifs définissent la sobriété numérique comme prioritaire à 87 %. *Ex æquo* avec cette priorité, ils mettent en avant l'usage de fournitures produites plus écologiquement (papier recyclé, cartouches d'encre rechargées, etc.). Les mobilités douces et la limitation des déplacements individuels au profit des transports collectifs occupent la deuxième place (84 %). La gestion du tri des déchets est à la troisième place (82 %), suivie de près par les achats responsables (81 %). Les économies d'énergie décrochent légèrement à 77 %. Enfin, le recours à l'économie circulaire, tant en termes de gestion des matériels, des équipements que des services (réemploi, recycleries, recours aux entreprises d'insertion à vocation environnementale) est en dernière position (67 %). Ce faisant, les responsables associatifs esquissent le paysage idéal de leur mobilisation souhaitée dans la transition écologique.

Pour autant, la réalité de leurs actions en 2024 traduit un renversement de cette échelle de valeurs, certainement en raison de la difficulté à mettre en œuvre les exigences de sobriété d'un côté et le manque de connaissances des interlocuteurs et circuits suscep-

tibles d'y répondre de l'autre, mais aussi du fait que nombre d'associations, par leur petite taille, fonctionnent certainement davantage comme des ménages que comme des entreprises structurées. Aussi, globalement, les associations agissent concrètement d'abord dans la gestion des déchets via le compostage, la distribution de sacs poubelle lors de sorties, ou encore le tri sélectif (74 %). Effet de la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine et à l'envolée des prix, elles essaient ensuite de maîtriser leur consommation énergétique en toute saison : électricité verte, éclairage led, isolation des bâtiments, végétalisation, bilan carbone, récupérateur d'eau, phytoépuration (62 %). Les achats responsables viennent en troisième position et prennent la forme d'achats mutualisés, de recours aux circuits courts, aux monnaies locales, au papier recyclé, ou encore à la seconde main (58 %). Reflet de la diversité des territoires, la limitation des déplacements et le recours aux mobilités douces sont possibles dans les métropoles très équipées, mais moins dans de vastes territoires où la voiture reste souvent la seule solution. Les réponses mises en œuvre sont multiples : covoiturage, réunion à distance, location de minibus, véhicules électriques et mode doux (55 %). Puis, vient le recours aux fournitures produites écologiquement (46 %) et aux équipements issus de l'économie circulaire (45 %). En toute fin, vient la sobriété numérique (29 %). Si les responsables associatifs ont conscience qu'ils concourent au bilan carbone et environnemental désastreux provoqué par leurs outils numériques et usages, changer de pratiques paraît complexe. Ils semblent en difficulté pour formuler des plans d'action incluant des usages nouveaux, comme l'emploi de produits reconditionnés et la limitation des usages numériques à titre associatif et professionnel alors que ces derniers jouent un rôle central dans le télétravail, le télébénévolat et la vie quotidienne. Par ailleurs, l'enquête met au jour que le numérique est fréquemment utilisé comme « alternative vertueuse » à des usages jugés néfastes (impression de documents papier en grand nombre, par exemple).

DES LEVIERS D'ACTION POUR L'AVENIR

Face à la complexité de la mise en œuvre de la transition écologique, les responsables associatifs interrogés dans le cadre de cette enquête formulent un certain nombre d'attentes et de besoins. Les



© PIKSEL



© SAV — A

“ La prise de conscience du **pouvoir d’agir des associations en matière de transition écologique** est largement partagée. Pour autant, il reste à l’ensemble des associations à se mettre en action de **manière stratégique et concertée.** ”

premiers concernent ce que l’on pourrait définir comme un forum de partage d’expériences et de savoirs. Ils attendent une inspiration, des conseils et des échanges sur les modes d’action possibles, les solutions mutualisées imaginables pour des partages de coûts, ainsi que des échanges sur les expériences déjà réalisées. En deuxième position, ils attendent des financements pour des expertises qui concerneront autant leur secteur d’activité que l’association elle-même. En troisième position, ils souhaitent bénéficier d’un accompagnement personnalisé. Et, enfin, en quatrième position, ils comptent sur des

ressources et des outils pour sensibiliser aux enjeux de la transition écologique les dirigeants, les bénévoles et les salariés. Rappelons-le : 74 % des responsables associatifs considèrent que leur association est « concernée » par les pratiques en faveur de la transition écologique. La prise de conscience du pouvoir d’agir des associations est donc largement partagée. Pour autant, il reste à l’ensemble des associations à se mettre en action de manière stratégique et concertée selon des échelles (territoire, secteur d’activité, type d’organisation) qui sont encore à définir et à... désiloter ! ■